



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 17 décembre 2021

17 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine du fonds d'accélération des investissements industriels

Dans le cadre du déploiement du plan France Relance, **Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain ROUSSET**, président du conseil régional, ont sélectionné **17 nouvelles entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires :**

- **SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PAPIERS ONDULES** (16) pour son projet de transformation numérique.
- **COMPTOIR DES BOIS DE BRIVE** (19) pour la transformation digitale et l'amélioration des processus.
- **GENESTE France** (19) pour des investissements matériels.
- **U2P** (19) pour la modernisation de son outil de production.
- **GENERAL INGREDIENTS** (33) pour son investissement dans une nouvelle ligne de production.
- **KIPOPLUIE** (33) pour ses investissements dans un nouveau système d'irrigation-refroidissement.
- **TECHNIQUE ET EQUIPEMENT MEDICAL** (33) pour l'industrialisation de ses process.
- **INNOVI** (47) pour des investissements de production d'un herbicide naturel.
- **BIRABEN** (64) pour la modernisation de son outil de production.
- **ESTIA / COMPOSITADOUR** (64) pour la mise en œuvre d'un plan de développement technologique dans les domaines des matériaux composites et de la fabrication additive.
- **NEEDLE CONCEPT** (64) pour le développement de son activité à l'export.
- **SALINES DE SALIES DE BEARN** (64) pour la création d'une ligne de sel fin.
- **ETS MARTIN** (79) pour son projet de transformation numérique.
- **FILAIR** (79) pour la modernisation de l'outil de production.
- **DANISCO France** (86) pour la poursuite de son programme pluriannuel d'investissements.
- **VASTBUSINESS** (86) pour la création d'une cuisine centrale et d'une légumerie.
- **FABREGUE** (87) pour le développement de l'activité du packaging personnalisé haut de gamme.

Lancé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, **le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires**, initialement doté de **400 millions d'euros** à l'échelle nationale, a été renforcé par **une enveloppe supplémentaire de 300 millions d'euros** cofinancée à parité par l'Etat et les Régions puis **un complément de 150 millions d'euros**, annoncé en septembre 2021 également cofinancé à parité par l'Etat et les Régions. En aidant les projets industriels les plus structurants pour les territoires, et pouvant démarrer dans un délai compris entre 6 mois et un an, ce fonds a pour objectif de permettre aux entreprises de rebondir après la crise.

Ces 17 nouveaux projets lauréats représentent 4,6 millions d'euros de subventions pour un total de 26,9 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région. Ces projets créeront près de 104 emplois. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Nouvelle-Aquitaine. Ils viennent compléter les précédentes sélections de lauréats portant à **plus de 60 millions d'euros le soutien de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine** à des projets régionaux via le fonds d'accélération des investissements industriels.

Dans les prochaines semaines, d'autres projets en Nouvelle-Aquitaine seront sélectionnés pour bénéficier de ce fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : planderelance.gouv.fr

Présentation des entreprises lauréates et descriptifs détaillés des projets dans le dossier de presse.